

DEC130495DR10

Décision portant nomination de M. Stéphane Roques aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR7357 intitulée Laboratoire des sciences de l'Ingénieur, de l'Informatique et de l'Imagerie (ICube)

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPF1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC123202DGDS portant création de l'unité mixte UMR7357 intitulée Laboratoire des sciences de l'Ingénieur, de l'Informatique et de l'Imagerie et nommant M. Michel De Mathelin en qualité de directeur ;

Considérant que M. Stéphane Roques a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Alsace du CNRS du 27 au 29 mars 2007 et du 22 au 24 mai 2007.

DECIDE :

Article 1^{er} : M. Stéphane Roques, ingénieur d'études, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR7357 intitulée Laboratoire des sciences de l'Ingénieur, de l'Informatique et de l'Imagerie (ICube) à compter du 1^{er} janvier 2013.

M. Stéphane Roques exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPF1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Stéphane Roques est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Strasbourg, le 28 février 2013

Le directeur de l'unité
Michel De Mathelin

Visa de la déléguée régionale du CNRS
Gaëlle Bujan

Visa du président de l'Université de Strasbourg
Alain Beretz